

Diplôme national d'orientation professionnelle de danse (DNOP)

 Durée de formation : 3 ans

 Niveau de sortie des études : Bac ou équivalent

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le cycle professionnel initial (ou cycle à orientation professionnelle), suivi dans un conservatoire régional ou départemental, fait suite aux cycles d'initiation et permet de préparer un Diplôme national d'orientation professionnelle (DNOP danse) ou un Diplôme d'études chorégraphiques (DEC), selon les établissements.

Ce cycle de 2 à 4 ans permet de renforcer une pratique en danse déjà commencée et de suivre des enseignements complémentaires de culture artistique (formation musicale du danseur, culture chorégraphique, interprétation du danseur, etc.).

Le DNOP danse (ou DEC) permet de se présenter aux concours d'entrée des formations supérieures (pôles supérieurs artistiques, conservatoires nationaux supérieurs).

MÉTIERS PRÉPARÉS

Danseur/se

Arabesque, saut, spin... Les pas de danse varient autant que les genres. En danse classique comme en hip-hop, la danseuse ou le danseur allie expression artistique et performance physique. Son quotidien : échauffements, auditions et représentations.

OÙ SE FORMER ?

Aube (10)	Rythme & durée	Lieu
Conservatoire à rayonnement départemental (CRD)	Temps plein ; 3 ans	Troyes
Marne (51)	Rythme & durée	Lieu
Conservatoire à rayonnement régional de Reims (CRR)	Temps plein ; 3 ans	Reims

Sources : Onisep 11.2023